



## Lettre Mensuelle Mars 2024

- **APCA**

Déjeuner de l'Association des Normands de Paris du 7 février : à cette occasion Herve Morin, Président de la Région Normandie, a réaffirmé son opposition aux éoliennes terrestres. Notre combat contre la prolifération anarchique des parc éoliens entre pour certains projets en phase judiciaire. Cela nécessite la mobilisation de moyens financiers pour rémunérer les avocats qui nous accompagnent. C'est pourquoi le bureau de l'APCA a décidé :

- Appel de cotisations 2024 auprès des adhérents ; elles n'avaient pas été appelées pour les années 2022 et 2023 ; les fonds disponibles étant suffisants pour financer les actions en cours
- Sollicitation de subventions auprès des collectivités et des mairies de la COMCOM particulièrement celles qui sont concernés par des projets de parcs éoliens

**A noter : prochaine AG APCA vendredi 14 juin 17H – nous vous préciserons le lieu ultérieurement**

- **Parc de Drosay -Sasseville :**

VSb a déposé un recours à la CAA de Douai, le 28 novembre 2023 contre l'arrêté du Préfet refusant l'extension du parc éolien du bois des Saules

L'APCA a sollicité l'accès au dossier par lettre RAR du 19 février et étudie avec son avocat les suites à donner.

- **Projet Gerponville Bertreville Theuville :**

Les référents du projet ont mis en place une organisation et un programme d'actions très dense particulier à ce projet. Ils ont reçu un très bon accueil de la part des habitants.

- **Projet de Brametot Autigny**

Samedi 17 février première journée de boitage à Brametot et Autigny,

Cette première étape sera complétée par une campagne d'affichage et une pétition.

La mairie de Brametot a mis à disposition un registre pour que les habitants expriment leur avis sur ce projet. Nous vous invitons à vous y rendre **avant le 15 mars** et encourager vous amis et voisins à faire de même pour exprimer votre refus. C'est essentiel pour ne pas encourager le promoteur et donner l'impression à l'administration d'une acceptation du projet par les habitants.

- **Projet Fultot : Vendredi 19 janvier 2024 à 18h30**

Face à l'opposition au projet, le promoteur SEIDER a écrit **qu'il renonçait à implanter des éoliennes sur le territoire d'Hautot l'Auvray et Anglesqueville la Bras Long**. L'APCA tient à remercier les maires des deux communes de leur soutien déterminé.

**De nombreux autres projets sont à l'étude : Boudeville, Le Torp-Mesnil...**



**N'hésitez pas à demander votre panneau et le poser près de chez vous, il est gratuit**  
**Contact : apcacontacts@gmail.com**